



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 11 septembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vient de paraître : « *Audit économique de la filière apicole française* »

FranceAgriMer vient de publier les principaux résultats d'un « *Audit économique de la filière apicole française* », réalisé par le cabinet Proteis +. Commandité en 2011 par FranceAgriMer, cet audit permet d'actualiser le portrait de la filière apicole française en mettant à jour les données économiques des deux audits précédents (1997 et 2004).

Cet audit permet également de remplir les obligations réglementaires de la France dans le cadre du règlement européen (CE) n° 1234/2007 relatif à la mise en place de programmes apicoles nationaux par les États membres.

En termes de méthodologie, l'audit s'est basé sur une enquête menée auprès de plus de 500 apiculteurs, sur de nombreux entretiens avec les acteurs de la filière ainsi que sur d'autres sources de données, en particulier le recensement agricole de 2010.

Cet audit fait notamment ressortir les chiffres-clés de la filière apicole française.

En 2010, la filière apicole française métropolitaine se caractérise par :

- 41 850 apiculteurs, détenant au moins une ruche ;
- 1 074 200 ruches déclarées ;
- une production de 18 330 tonnes de miel.

Les apiculteurs détenant plus de 150 ruches représentent 4 % des apiculteurs, pour 55 % du nombre de ruches et 63 % de la production de miel.

Les apiculteurs détenant 10 ruches ou moins représentent 76 % des apiculteurs, pour 17 % du nombre de ruches et 11 % de la production de miel.

La moitié de la filière apicole se situe dans cinq régions du sud de la France : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Par rapport à 2004, le nombre d'apiculteurs a baissé de 40 %, le nombre de ruches de 20 % et la production de 28 %.

La consommation apparente française (c'est-à-dire : production + importations - exportations) s'élève à 39 777 tonnes ; le taux d'auto approvisionnement atteint donc 46 %, contre 64 % en 2004.

Dans le même temps, les importations ont augmenté de 49 %, passant de 17 051 tonnes en 2004 à 25 395 tonnes en 2010.

L'audit donne également des chiffres-clés relatifs aux activités d'élevage, de pollinisation et de traitement contre le varroa, affection parasitaire atteignant les colonies d'abeilles.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter cette publication sur le site internet de FranceAgriMer :

[http://www.franceagrimer.fr/content/download/17875/141072/file/Audit de la filière apicole 2012.pdf](http://www.franceagrimer.fr/content/download/17875/141072/file/Audit_de_la_fili%C3%A8re_apicole_2012.pdf)

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr